

- Service départemental des Vosges • 17-19 avenue Gambetta
- CS 50 349 • 88009 Epinal cedex • sd88@onacvg.fr
- www.onac-vg.fr • [Accueil sans rendez-vous le MERCREDI](#) •



Sous - Préfecture de
Neufchâteau

Place des Cordeliers 

Les Mardis 18 Juin
et 26 Novembre 2024



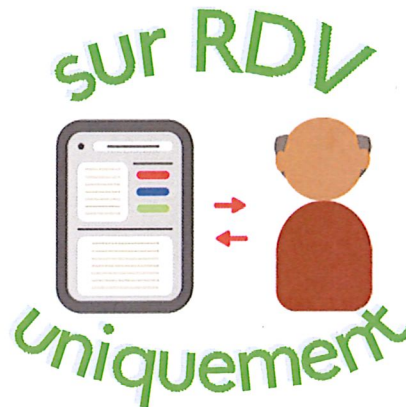
Sous - Préfecture de
Saint-Dié-des-Vosges

 Place Jules Ferry

Les Jeudis 20 Juin et
28 Novembre 2024

AVIS DE PERMANENCES DE L'ONaCVG

Conjoints Survivants
Pupilles de la Nation
Orphelins de Guerre
Victimes d'Attentats

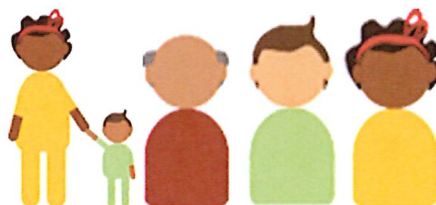
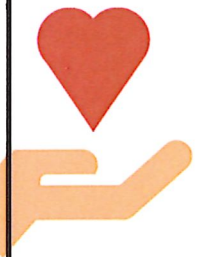


Anciens Combattants
Harkis
Combattants OPEX
Blessés OPEX
Pensionné en Guerre



Titre de ressortissant
Allocation de Reconnaissance
du Combattant
Pension Militaire d'Invalidité
Carte d'invalidité

Soutien financier
Maintien à domicile
Reconversion professionnelle
Avance remboursable
Carte de stationnement



03 29 64 00 75
À votre écoute
les matins

Une ligne téléphonique au service du monde combattant

• ne pas jeter sur la publique •

COMMUNIQUÉ

A Epinal, le 15/04/2024

AVIS DES PERMANENCES DU SERVICE DEPARTEMENTAL - VOSGES

Au sein des Sous-Préfectures des Vosges

L'Office National des Combattants et des Victimes de guerre (ONACVG), établissement public, a pour but de venir en aide sur le plan matériel et moral à l'ensemble de ses ressortissants*.

Dates pour l'année 2024

Le Service départemental de l'ONACVG des Vosges organise, à leur intention, des permanences qui auront lieu sur rendez-vous uniquement :

- A la Sous-Préfecture de Neufchâteau (Place des Cordeliers) :
les **Mardis 18 Juin et 26 Novembre 2024** ;
- A la Sous-Préfecture de Saint-Dié-des-Vosges (Place Jules Ferry) :
les **Jeudis 20 juin et 28 novembre 2024**.

*Publics concernés

- | | |
|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Anciens Combattants / Harkis ; | <input checked="" type="checkbox"/> Conjoints Survivants ; |
| <input checked="" type="checkbox"/> Combattants OPEX ; | <input checked="" type="checkbox"/> Blessés OPEX ; |
| <input checked="" type="checkbox"/> Pupilles de la Nation ; | <input checked="" type="checkbox"/> Victimes d'attentats ; |
| <input checked="" type="checkbox"/> Orphelins de Guerre ; | <input checked="" type="checkbox"/> Pensionnées en Guerre ; |

Démarches concernées

- Demande de **soutien financier** : participation aux frais de maintien à domicile et médicaux, aide aux difficultés ponctuelles (factures impayées, déménagement, loyer, aide à la reconversion, demande d'avance remboursable ;
- Demande de **titre de ressortissants** : **carte du combattant, Titre de Reconnaissance de la Nation, cartes de conjoint survivant, de pupille de la Nation et d'orphelin de Guerre** ;
- Demande de **l'Allocation de Reconnaissance du Combattant** ;
- Demande de **Pension Militaire d'Invalidité, de cartes d'invalidité et de stationnement**.

Contact presse

Jeanne GERMAIN
jeanne.germain@onacvg.fr
Tél : 03 29 64 66 18

COMMENT NOUS CONTACTER ?

Permanence
téléphonique :

Lundi
09:00 à 12:00

Mardi
09:00 à 12:00

Mercredi
09:00 à 12:00
13:30 à 16:00

Jeudi
09:00 à 12:00

Vendredi
09:00 à 12:00

Accueil SANS
rendez-vous
le MERCREDI



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Mes droits et démarches :
www.onac-vg.fr

Courriel avec pièces jointes :
sd88onacvg@gmail.com

Courriel simple :
sd88@onacvg.fr

Standard :
03 29 64 00 75

ONACVG
CS 50 349
88009 Épinal cedex

17 avenue Gambetta
88000 Épinal

Suivez notre actualité
sur notre page
Facebook :
[@onacvg88](https://www.facebook.com/onacvg88)